

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

**Décision n° 576 du 13 janvier 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la garde républicaine – branche « orchestres-chœur de l'armée française »**

NOR : INTJ2100982S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 14792 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032323S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} février 2021 :

Escare	Laurent	NIGEND : 178 408
---------------	---------	------------------

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} février 2021 :

Bouillot	Florence	NIGEND : 315 385
-----------------	----------	------------------

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 janvier 2021.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,
É. Bio Farina*